

**Faculté de droit****ECRI2220 Séminaire de supervision du stage en criminologie**

[30h] 3 crédits

**Enseignant(s):** Christian-Paul De Valkeneer

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

**Objectifs (en termes de compétences)**

L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants une supervision collective et suivie tout au long du stage qu'ils soient tenus d'effectuer et de permettre ainsi une plus grande valorisation de celui-ci au sein du programme d'études.

**Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**

L'objet du séminaire est, d'une part, de permettre aux étudiants d'analyser ensemble les problèmes liés au déroulement de leur stage et, d'autre part, d'apporter des outils théoriques de réflexion sur cette pratique.

**Résumé : Contenu et Méthodes**

Les différents secteurs couverts par le séminaire de supervision du stage sont :

- les services de police et de magistrature
- l'aide et la protection de la jeunesse
- Les interventions psychosociales des Adultes
- L'exécution des peines et mesures

Le stage comme outil de formation s'accompagne d'un encadrement théorique.

Celui-ci porte sur les questions que l'étudiant doit prendre en charge durant son stage, sur les pratiques utilisées et sur le contexte institutionnel dans lequel il fait son stage.

**Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)**

Le séminaire est de 30 h et se déroule tout au long de l'année académique.

Il fait l'objet d'une évaluation du rapport écrit.

**Autres crédits de l'activité dans les programmes****CRIM22**

Deuxième licence en criminologie

Obligatoire